

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 19 (1890)  
**Heft:** 5

**Buchbesprechung:** Bibliographies

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Nous le ferons tenir gratuitement à tous nos sociétaires. Pour qu'il puisse être utile à nos membres parlant le français, le *Pionnier* devra contenir un certain nombre d'articles écrits dans cette langue. C'est pourquoi nous espérons que nos sociétaires de la Suisse romande voudront bien honorer notre journal de leur collaboration. Les communications officielles seront toujours publiées en allemand et en français. Pour indemniser l'éditeur du *Pionnier* de l'envoi gratuit de ce journal à tous nos sociétaires, notre Caisse centrale lui fera une subvention annuelle de 100 fr., plus 50 cent. par sociétaire. Dans ce but, nous vous proposons d'élever la cotisation annuelle de 2 fr. à 2 fr. 50. Cette proposition devant être ratifiée par la majorité des sociétaires, nous vous invitons à nous envoyer votre avis, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai prochain, en vous priant de bien vouloir l'adresser au président soussigné. *Les sociétaires qui ne présenteront aucune réclamation seront considérés comme acceptant notre proposition.*

La cotisation annuelle de 1890 sera perçue par 2 fr. vers la fin de ce mois suivant le mode usuel.

Le nombre des membres de la Société est à présent de 241.

Le Comité de la Société, tel qu'il a été constitué le 14 juillet 1889, dans la III<sup>e</sup> réunion générale de Lausanne, se compose de :

- MM. 1. *S. Rudin*, à Bâle, président.  
2. *R. Scheurer*, à Berne, caissier.  
3. *W. Zürcher*, à Bâle, secrétaire.  
4. *G. Städler*, à Saint-Gall, assesseur.  
5. *H. Gobat*, à Corgémont, assesseur.  
6. *L. Meylan*, à Goumoëns-la-Ville, assesseur.  
7. *L. Gilliéron*, à Genève, assesseur.  
8. *E. Lüthy*, à Berne, bibliothécaire.

Ce dernier, d'après les statuts, est nommé par le Comité.

Agréez, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Bâle, en mars 1890.

Au nom du Comité :

S. RUDIN.

---

## Bibliographies

---

### I

1. **Le premier livre de lecture, d'écriture et d'orthographe**, par LEGRAND. *Cours élémentaire*. Premier trimestre, 1 vol. in-16 cart., 108 pages. — 2. *Idem*. Deuxième trimestre, 1 vol. in-16 cart., 104 pages. *Librairie classique Eugène Belin*.

Ces deux petits livres de lecture se composent de 48 morceaux variés, d'un style simple, naturel et clair. La plupart des sujets sont

bien à la portée des commençants. Cependant nous nous demandons si les morceaux : *Les pays voisins de la France* ; *Le soleil est une étoile* ; *La terre est une planète*, etc., n'auraient pas été mieux à leur place dans le livre de lecture du second degré ?

Dans les livres de lecture qui suivront, l'auteur passera sans doute en revue les principaux objets qui se trouvent dans la sphère naturelle d'activité de l'enfance : l'école avec ses objets, les diverses parties de la maison, le jardin, le vêtement, etc., etc.

Nous regrettons que M. Legrand ait cru devoir sacrifier toute idée religieuse à l'impiété sectaire du conseil municipal de Paris. Rien de plus triste que cette absence complète du nom béni du Créateur dans un livre qui s'adresse aux petits enfants.

Parlons maintenant de la méthode suivie par l'auteur. « La lecture, l'écriture et l'orthographe enseignées simultanément, nous dit l'auteur dans la préface, l'orthographe apprise par la lecture, la grammaire par l'orthographe, tel est en quelques mots, le plan de ce modeste ouvrage. »

Les modèles d'écriture nous paraissent étrangers au livre de lecture ; mais M. Legrand a raison d'enseigner la grammaire par l'orthographe et l'orthographe par la lecture. En Suisse, cette méthode est recommandée depuis longtemps. Mais nous aurions aimé que l'auteur exposât d'une manière plus détaillée la marche à suivre avec les divers procédés qui se rattachent à ce système.

Quoi qu'il en soit, la méthode recommandée par l'auteur constitue un vrai progrès sur l'ancien système qui scindait la lecture, l'orthographe et la grammaire.

## II

**L'Ami de l'enfance** ou *Premier livre de lecture pour les écoles primaires du Valais*. Prix : 60 cent. Sion 1890. 1 vol. in-16, 186 pages.

Voici la cinquième édition d'un livre de lecture employé exclusivement dans un canton suisse ; c'est là un beau succès. Le caractère profondément religieux de ce livre, son charmant format et son prix modique le recommandent mieux que nous ne saurions le faire. Les 100 premières pages se composent pour la plupart de morceaux qui ne dépassent pas l'intelligence de l'enfant. Mais les *Notions diverses* sur les montagnes, les mers, les cinq parties du monde, le baromètre, le paratonnerre, les télégraphes, etc., peuvent-elles être saisies par les écoliers auxquels ce *Premier livre de lecture* est destiné ? Nous en doutons. Nous regrettons que l'auteur anonyme n'ait pas jugé à propos de donner quelques directions sur l'emploi du livre. Nous aurions été heureux de connaître la méthode préconisée par l'auteur.

Parlant des plus célèbres montagnes, l'auteur mentionne le Mont-Blanc, l'Elbrouz, le Sarata, etc., mais il ne dit rien des magnifiques cimes du Valais que l'on va visiter de toutes parts. Même silence sur le fleuve si intéressant qui traverse ce canton. L'auteur a pensé sans doute que ces notions géographiques trouvaient plutôt leur place dans le traité de géographie.

Tout en initiant les écoliers à l'art de la lecture, ce premier livre, bien enseigné, peut enrichir la mémoire des écoliers d'une foule de connaissances utiles.

III

**Grammaire pratique de la langue française**, par BATAILLE. *Cours préparatoire, cours élémentaire, cours moyen.* 3 vol. Librairie Masson, Paris.

Le cours préparatoire comprend 54 lectures enfantines et historiettes morales, 344 exercices de langue et d'orthographe, 54 morceaux de récitation, 54 modèles d'écriture calligraphiés et 54 dessins. Le second volume contient 149 dictées littéraires extraites des meilleurs auteurs et 760 exercices de langue et d'orthographe. Le cours moyen se compose de 118 dictées littéraires et 690 exercices de langue et d'orthographe.

Ce qui doit surtout intéresser des instituteurs dans un manuel nouveau, c'est la marche adoptée par l'auteur. Or, voici comment M. Bataille, dans la préface du livre du degré élémentaire, expose la méthode qu'il s'est proposé de suivre :

« L'enseignement des règles peut se rattacher à la lecture d'un texte. C'est ce principe si rationnel, rappelé par un professeur éminent, M. Michel Bréal (et combattu à Fribourg par de hautes autorités), qui a inspiré notre méthode. »

« Chaque leçon, en effet, commence par un *texte* extrait d'un bon auteur et peut servir de sujet de *leçon de choses*. »

« Lu à haute voix par les élèves, expliqué par le maître, tant sous le rapport de l'orthographe que sous celui des idées, ce texte sera ensuite copié soigneusement et servira de thème à un exercice grammatical, pour être le lendemain reproduit sous la dictée. Il est très important que les élèves se soient d'abord préparés à cette reproduction par une étude sérieuse et attentive de tous les mots de la dictée. Souvent aussi, le texte sera reproduit de mémoire, à haute voix d'abord, ensuite par écrit, comme exercice de rédaction. »

« Ce procédé offre les plus précieux avantages :

1<sup>o</sup> Les règles, montrées dans un texte intéressant, sont plus facilement comprises et retenues;

2<sup>o</sup> Les mots, après avoir été vus par les yeux, étudiés par l'esprit et écrits par la plume, font pour ainsi dire image et se gravent dans la mémoire avec leur orthographe véritable : de cette façon, le jeune enfant ne se fait pas une idée fautive de leur forme, ce qui arrive lorsqu'il écrit des mots qu'il n'a jamais vus;

3<sup>o</sup> Les dictées, tout en contribuant à donner aux élèves des notions utiles et à leur inculquer des idées de morale justes et élevées, développent en eux le goût de notre belle langue française et peuvent leur servir de modèles de style. »

Telle est la méthode suivie par l'auteur, méthode que nous recommandons à nos lecteurs depuis bien des années et que nous avons mises en pratique dans les deux premiers livres de lecture introduits dans nos écoles.

Cependant nous nous permettrons quelques observations : Il nous semble d'abord que l'auteur n'attache pas assez d'importance au choix des morceaux de lecture. De 6 à 12 ans, le maître doit passer peu à peu en revue les idées premières des enfants pour compléter ces notions fondamentales, pour les rectifier, s'il en est besoin, et pour apprendre à les exprimer par leurs termes propres. Or, c'est au livre de lecture à fournir, d'une manière méthodique et progressive, le thème varié et complet de ces indispensables connaissances. Le

terme propre, simple de chaque idée doit être préféré à l'expression littéraire et imagée de ces premières notions.

Il n'est pas d'exercice d'orthographe plus utile, plus fécond que la dictée préparée, telle que l'auteur l'indique dans la préface, mais est-il bien nécessaire de copier préalablement tous les morceaux ? Nous croyons qu'une préparation préalable suffit.

Enfin, nous croyons que M. Bataille accorde trop d'importance, trop de place à la grammaire proprement dite. Nous aimerions voir disparaître de son livre toute théorie qui n'a pas d'application orthographique et surtout toutes ces exceptions, toutes ces particularités de la langue française, qui dans l'usage reviennent très rarement.

Si nous nous sommes arrêté plus longtemps à l'examen de ce manuel, c'est parce qu'il constitue un vrai progrès sur la plupart des manuels publiés jusqu'ici.

#### IV

**Recueil de cantiques anciens et nouveaux**, ouvrage dans lequel tous les couplets sont rythmés d'après la mélodie, par F\*\*\* POUSSIELGUE, 1889.

Bien que ce recueil renferme environ soixante cantiques inédits et autant de motets avec un double accompagnement d'orgue, cependant ce livre n'est pas nouveau. Il se compose des cantiques les plus connus, les plus goûtés. Mais ces textes ne concordaient pas toujours avec la mélodie. La musique est composée presque toujours sur le premier couplet. Les autres strophes donnent lieu trop souvent à des césures qui rendent le texte inintelligible, souvent même absurde. Un remaniement était absolument nécessaire. Les Frères de la Doctrine chrétienne, avec le concours de quelques habiles littérateurs, se sont mis courageusement à l'œuvre et ont conduit à terme leur entreprise avec autant de courage que de succès.

Cette nouvelle édition est absolument irréprochable et nous nous permettons de la recommander à l'attention des curés et des instituteurs.

#### V

**Traité de zoologie et de botanique** de M. le Dr MAISONNEUVE. — Paris, Victor Palmé.

M. le Dr Maisonneuve a publié quatre volumes différents, deux traités élémentaires de zoologie et de botanique et deux volumes plus grands d'anatomie et de physiologie animale et végétale. Le plan en est bien conçu et ces ouvrages sont appelés à rendre de grands services dans les établissements où l'enseignement de l'histoire naturelle se donne deux fois, d'une manière élémentaire dans les premières classes et avec plus de développements dans les classes supérieures.

Dans le traité élémentaire de zoologie, je signalerai l'avantage des chapitres intitulés : « Axiomes et déductions hygiéniques », par contre, les questionnaires sont, à mon avis, non seulement superflus mais nuisibles. Les élèves, en effet, s'habituent à répondre à ces seules questions et le font souvent sans intelligence.

J'avais d'abord pensé que ces ouvrages pourraient aussi servir dans nos collèges suisses quoique nos programmes actuels ne comportent généralement pas la même organisation des cours. Je sup-

posais que les traités élémentaires étant entre les mains des élèves, le cours d'anatomie et de physiologie du même auteur rendraient de grands services aux maîtres qui pourraient y puiser des détails. Je ne suis pas complètement revenu de cette idée, cependant je trouve la partie anatomique et physiologique trop résumée dans les traités élémentaires, dans la zoologie surtout où les figures devraient être plus nombreuses.

Les critiques ci-dessus ne sont pas le fait des ouvrages eux-mêmes, mais de l'organisation des programmes, car, je l'ai déjà dit, les publications de M. le Dr Maisonneuve me paraissent appelées à rendre de bons services, même chez nous où nos écoles secondaires pourraient adopter les traités élémentaires. M.

---

## ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIMAIRE

---

Le ministre de l'Instruction publique de Belgique a adressé aux écoles une importante circulaire sur l'enseignement agricole. Nous en reproduisons aujourd'hui la première partie.

Inspirer aux élèves l'amour de la vie des champs ; leur donner des notions utiles directement applicables à l'exploitation du sol et à l'économie du bétail dans la localité qu'ils habitent ; les préparer à suivre avec fruit les conférences et les cours agricoles institués par le gouvernement en faveur des adultes ; contribuer ainsi, dans une certaine mesure, à former des travailleurs intelligents qui auront à cœur de substituer les procédés de la culture rationnelle à ceux de la routine : voilà le précieux concours que l'école primaire, bien organisée, pourrait apporter au perfectionnement de l'agriculture nationale.

Pour accomplir cette œuvre de progrès, il ne suffit pas que l'instituteur choisisse, dans le vaste domaine de la science agricole, un certain nombre de sujets de causeries, de dictées, de lectures expliquées. L'enseignement *occasionnel* ne peut servir que d'appoint, que de complément aux leçons directes ; un cours *régulier* d'entretiens, d'exercices, de travaux bien enchaînés, bien coordonnés, revenant au moins deux fois par semaine, est tout-à-fait indispensable. Il importe aussi que les leçons présentent l'application des règles suivantes. Il faut :

- 1° Qu'elles aient pour base des principes positifs de sciences naturelles ;
- 2° Qu'elles soient intuitives ;
- 3° Qu'elles s'appuient, dans une juste mesure, sur l'expérimentation et le travail pratique ;
- 4° Qu'elles soient données aux trois degrés de l'école, d'après un programme bien déterminé et, autant que possible, en cours concentriques ;
- 5° Que très souvent les notions les plus importantes du cours régulier soient ramenées *occasionnellement* dans divers exercices scolaires (lectures expliquées, dictées, rédactions, problèmes), ainsi que dans des visites à la ferme et des excursions à la campagne.

Il est utile de préciser et de justifier chacune de ces règles.

A. — *Les notions d'agriculture, d'horticulture et d'arboriculture doivent être basées sur des principes positifs de sciences naturelles.*

Les meilleures pratiques agricoles ne sont, au fond, que des applications des lois et des règles découvertes par l'observation des phéno-